



DOSSIER DE PRESSE

OPERATION D'INTRODUCTION EN BOURSE

22 NOVEMBRE 2024

PERIODE DE SOUSCRIPTION : **DU 02 DECEMBRE AU 06 DECEMBRE 2024**

PRIX DE L'ACTION : **200 MAD**



Avertissement

La valeur de l'action peut évoluer à la hausse ou à la baisse suivant l'offre et la demande du titre en bourse. Le présent document ne saurait se substituer, en aucun cas, au prospectus relatif à la présente opération, élaboré conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant l'appel public à l'épargne et visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) sous le n° VI/EM/2024/035 en date du 21 novembre 2024.

Celui-ci est tenu gratuitement à la disposition du public :

- Sur le site internet de CMGP GROUP : <https://cmgp-group.com>

- Sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma

- Sur le site internet de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com



Table des matières

I.	CMGP Group : expert de l'agriculture, du solaire et de l'infrastructure de l'eau.....	4
II.	L'agriculture au Maroc : transformer un secteur clé pour la résilience de l'économie du Maroc en gérant la précieuse ressource hydrique de manière optimale.....	5
A.	L'agriculture est un secteur clé pour l'économie marocaine.....	5
B.	Transformation du secteur porté par des politiques agricoles et de l'eau adéquates	5
III.	L'agriculture en Afrique : sur les pas de l'agriculture du Maroc.....	6
IV.	CMGP Group : 30 ans au service du monde agricole.....	7
V.	Structure de CMGP Group : organisation juridique, actionariat et gouvernance.....	13
A.	Organigramme juridique de CMGP Group.....	13
B.	Actionariat actuel du groupe.....	14
C.	Organigramme fonctionnel du Groupe	15
D.	Conseil d'administration.....	15
E.	Comité de Direction (CODIR)	16
VI.	Stratégie de création de valeur et de développement	16
A.	Un acteur intégré « One-Stop-Shop »	16
B.	Chaîne de valeur : opérateur tout au long de la chaîne	16
C.	Le modèle opérationnel du Groupe par Business Unit	17
D.	Présence géographique	18
E.	Un écosystème au service de la valeur : partenariats & synergies	19
VII.	Stratégie d'impact : Social, Environnement, RSE & sociétal.....	20
A.	Ressources humaines et climat social	20
B.	Approche RSE de CMGP Group : normes et objectifs de développement durable.....	21
C.	Système de Management intégré (QSE)	21
D.	Des performances Certifiées et Labélisées	22
E.	Environnement & mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux du Groupe.....	23
F.	Engagement sociétal : La Fondation Amane	24
VIII.	Situation financière & indicateurs consolidés	24
IX.	Stratégie de développement & perspectives	25
A.	Stratégie de développement.....	25



B.	Perspectives.....	26
X.	L'opération d'introduction en bourse (Caractéristiques de l'opération).....	27
A.	Structure de l'offre.....	27
B.	Impact de l'Opération sur l'actionnariat de la Société	29
XI.	Annexes	30
A.	Historique : irrigation, puis intrants agricoles, infrastructure et international.....	30
B.	FILIALES	32

I. CMGP Group : expert de l'agriculture, du solaire et de l'infrastructure de l'eau

Le groupe CMGP est un acteur majeur de l'irrigation, de l'agrofourniture, des solutions solaires et de l'infrastructure de l'eau au Maroc et en Afrique de l'Ouest.

CMGP Group, à travers sa filiale CMGP SA (créée en 1995) est spécialisée dans la fourniture de solutions d'agroéquipement, dont notamment :

- La distribution de matériel d'agroéquipement : systèmes d'irrigation, pompage (des pompes au stations de pompage), traitement de l'eau pour les agriculteurs, grossistes revendeurs et grands comptes
- La réalisation de projets clé en main dans les domaines de l'irrigation, de l'énergie solaire et du traitement des eaux pour le secteur privé et l'infrastructure hydro-agricole (grands ouvrages d'art d'adduction et de retenue d'eau) pour les clients publics en amont des parcelles

CMGP SA bénéficie d'un portefeuille large et varié de produits d'agroéquipement grâce à ses divers partenariats stratégiques noués avec les principaux fabricants internationaux.

CMGP Group, à travers sa filiale CAS SA (créée en 1967 et acquise en 2021), est un acteur majeur de la distribution d'agrofournitures au Maroc. Il offre une gamme complète, dont notamment :

- La protection des plantes : des produits phytosanitaires tels que les insecticides, les herbicides, les fongicides, les nématicides, et autres produits de spécialités et génériques ; ainsi que des produits de protection biologique
- La nutrition des plantes : des engrais, des engrais solubles, des compléments nutritionnels et des biofertilisants
- Et une gamme de semences, de substrats (tourbes et pains de coco), de filets et films plastiques.

Bénéficiant d'une connaissance solide des marchés dans lesquels il opère et d'une bonne maîtrise de la chaîne d'approvisionnement, CMGP Group propose une vaste gamme de produits et de services couvrant l'ensemble des besoins de ses clients. Cette offre repose principalement sur l'expertise de ses équipes, des partenariats stratégiques avec des fournisseurs internationaux de renom ainsi qu'un vaste réseau de distribution couvrant le Maroc et l'Afrique de l'Ouest.

Le groupe exploite actuellement 6 unités industrielles et dispose d'un réseau d'agences commerciales et de centres de distribution (dépôts logistiques), assurant une couverture des besoins de sa clientèle dans plus de 10 pays en Afrique, à travers une présence directe au Maroc, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie et au Ghana et à travers l'export au Niger, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Gambie, Libye et Guinée Conakry.

A fin 2023, CMGP Group compte 1 068 collaborateurs.

A noter que le Groupe compte actuellement 16 agences commerciales pour la réalisation des ventes, comprenant chacune un centre de distribution (dépôt logistique) ainsi que 8 autres centres de distribution dédiés uniquement au stockage.

II. L'agriculture au Maroc : transformer un secteur clé pour la résilience de l'économie du Maroc en gérant la précieuse ressource hydrique de manière optimale

A. L'agriculture est un secteur clé pour l'économie marocaine

L'agriculture est un secteur stratégique pour l'économie nationale depuis l'indépendance du Maroc. Contribuant à plus de 10% du PIB, elle constitue le premier pourvoyeur d'emplois dans le monde rural et joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire du pays, la stabilité des populations rurales et la lutte contre la pauvreté.

Le secteur agricole fait face à des défis liés à la gestion des ressources en eau, marquées par une évolution des conditions hydriques au cours des deux dernières décennies.¹

Le Maroc est ainsi confronté à des risques accrus de sécheresses dans le contexte du changement climatique. Le Royaume s'efforce donc de renforcer la résilience de son secteur agroalimentaire en continuant à promouvoir l'agriculture intelligente face au climat, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la gestion des risques liés aux fluctuations des prix des produits agricoles.²

B. Transformation du secteur porté par des politiques agricoles et de l'eau adéquates

- **Génération Green (2020-2030)**

Lancée en février 2020, la stratégie Génération Green 2020-2030 vise à poursuivre le développement du secteur agricole marocain en se focalisant sur la priorisation du capital humain à travers l'émergence d'une nouvelle génération de classe moyenne agricole et la durabilité du développement agricole en (i) consolidant les chaînes de valeur agricoles, en (ii) doublant les exportations et le PIB, et en (iii) améliorant les processus de distribution des produits grâce à la modernisation des marchés.

Génération Green se concentre sur l'innovation technologique et la modernisation des secteurs agricoles et vise également à doubler l'efficacité de l'eau et à promouvoir les techniques de conservation des sols.

- **Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (2020-2027)**

Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI 2020-2027), élaboré le 13 janvier 2020, vise l'accélération des investissements dans le secteur de l'eau pour renforcer l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation et assurer la résilience du pays face aux dérèglements climatiques.

Ce programme porte sur une superficie globale de 510 000 hectares au profit de 160 000 bénéficiaires, pour un budget global de 115,4 MdMAD³.

¹ IRES – L'avenir de l'agriculture au Maroc dans un contexte de rareté structurelle de l'eau

² " Banque mondiale ". 2021. Maroc : Au commencement la mise en œuvre de la Stratégie de la Génération Green "

³ Ministère de l'Équipement et de l'Eau

- **Plan National de l'Eau (2020-2050)**

Le Plan National de l'Eau (PNE) 2020-2050 est une feuille de route élaborée par les pouvoirs publics visant à garantir la sécurité hydrique du Maroc à l'horizon 2050, nécessitant la mobilisation d'un investissement global de 380 MdMAD⁴ sur la période.

Ce plan vise à mettre en œuvre des solutions à long terme pour garantir l'approvisionnement durable en eau du pays telles que :

- La construction de nouveaux barrages (19 grands barrages et 140 petits et moyen barrages à l'horizon 2030) ;
- L'interconnexion des bassins pour le transfert des ressources du Nord vers le Sud ;
- La réalisation de stations de dessalement pour garantir l'alimentation en eau d'irrigation et en eau potable ;
- Le développement des systèmes de réutilisation des eaux usées.

III. L'agriculture en Afrique : sur les pas de l'agriculture du Maroc

Souffrant des mêmes maux et dépendances face à l'agriculture et à la rareté de la ressource hydrique, le Continent déploie également de nombreuses stratégies visant à sauvegarder et à développer l'agriculture continentale.

- **Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (2015-2025)**

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine, est un plan continental visant à transformer l'agriculture africaine et à la rendre plus productive, durable et inclusive. La phase actuelle du programme, le PDDAA 2015-2025, a été adoptée en 2014 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine. Soutenu par un certain nombre de partenaires, dont la Banque mondiale, le NEPAD et la FAO, le PDDAA 2015-2025 compte 6 objectifs principaux parmi lesquels l'atteinte de 6% de taux annuel moyen de croissance agricole, la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement de la résilience des systèmes agricoles au changement climatique.

- **Politique Agricole Régionale de l'Afrique de l'Ouest – ECOWAP (2015-2025)**

Adoptée par la CEDEAO en 2005, la Politique Agricole Régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP), est un plan régional visant à assurer la sécurité alimentaire et le développement agricole durable en Afrique de l'Ouest.

De manière plus spécifique, en Côte d'Ivoire, le Gouvernement s'est engagé, avec la mise en œuvre du Plan National de Développement (2021-2025) et du Plan National d'Investissement Agricole de 2ème génération (PNIA II), à assurer la création d'une richesse équitablement partagée à l'ensemble des acteurs du monde rural à partir d'une agriculture moderne tournée vers le marché, fortement centrée sur les petits producteurs et respectueuse de l'environnement.

Pour sa part, le Sénégal a adopté un nouveau modèle de développement pour accélérer sa marche vers l'émergence. Cette stratégie, dénommée Plan Sénégal Émergent (PSE), constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme. Le PSE est une stratégie décennale sur la période 2014-2023, adossée à une vision, celle d'un Sénégal émergent à l'horizon 2035.

⁴ Ministère de l'Équipement et de l'Eau

- **La transformation agricole en Afrique Subsaharienne : un extraordinaire champs d'opportunités**

Vivant les mêmes problématiques que le Royaume, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ne sont qu'à l'aube de la transformation de leurs secteurs agricoles en dépit des ambitieuses stratégies déployées.

L'accélération du changement climatique et l'urgence d'y adresser des réponses durables et efficaces représentent pour les opérateurs marocains de qualité un gisement important d'opportunités et un levier de croissance plein de potentiel.

IV. CMGP Group : 30 ans au service du monde agricole

Le groupe CMGP est un acteur doté d'un capital de 1 550 090 000 MAD, et présent à travers ses filiales sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur agricole. Il est spécialisé dans l'irrigation, l'agrofourniture, les solutions solaires et l'infrastructure de l'eau.

En 30 années d'existence, le Groupe est devenu un acteur majeur du secteur agricole au Maroc, bénéficiant d'une connaissance solide des marchés dans lesquels il opère et d'une maîtrise complète de la chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe propose une vaste gamme de produits et de services couvrant l'ensemble des besoins de ses clients. Cette offre repose principalement sur l'expertise solide de ses équipes, des partenariats stratégiques et longs termes avec des fournisseurs internationaux, une chaîne de valeur complètement intégrée avec des unités industrielles et commerciales et un vaste réseau de distribution couvrant le Maroc et l'Afrique de l'Ouest.

Le groupe CMGP compte parmi ses clients des agriculteurs, des distributeurs, des entreprises publiques ainsi que des entreprises du secteur du BTP.

Le groupe CMGP est structuré autour des activités suivantes :

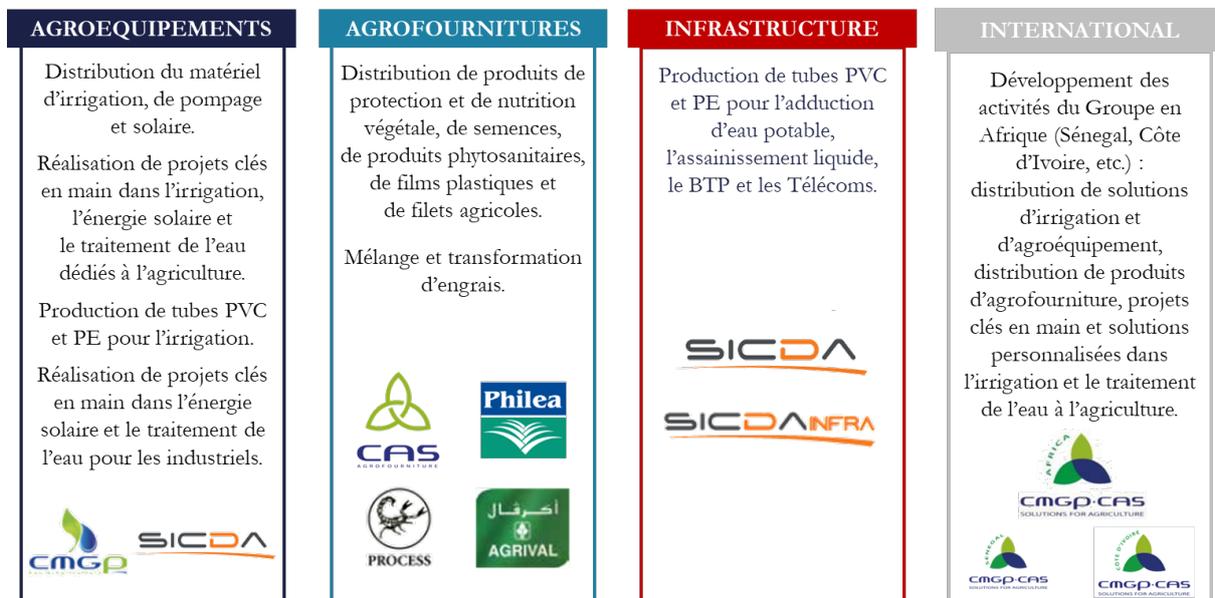
- **Agroéquipement** : À travers ses filiales CMGP SA et SICDA, le Groupe est devenu un des principaux acteurs de la distribution des systèmes d'irrigation, de l'équipement de pompage pour l'approvisionnement en eau et les solutions solaires pour l'énergie durable (depuis 2019) ainsi que la production des tubes PE et PVC pour l'irrigation. Le Groupe réalise également des projets d'infrastructure d'eau et d'irrigation de bout en bout, des projets d'irrigation clés en main, des projets d'envergure clés en main dans les domaines de l'irrigation, l'énergie solaire et le traitement de l'eau (dessalement, pompage, etc), spécialement adaptées aux besoins des entreprises privées, des régies d'eau⁵ et de l'Etat ;
- **Agrofourniture** : À travers ses filiales CAS, PHILEA, PROCESS, AGRIVAL et AGROSEM, le groupe CMGP est également présent dans la distribution d'un portefeuille de produits large et diversifié d'agrofournitures, notamment des produits de protection et de nutrition végétale, des semences et des films plastiques. Le Groupe est aussi spécialisé dans le mélange et la transformation d'engrais ;

⁵ Il s'agit des sociétés de service aux collectivités opérant dans la distribution des eaux potables et la gestion des réseaux d'assainissement à l'instar de Lydec, Rédal, Amendis, etc.

- **Infrastructure** : À travers ses filiales SICDA et SICDA Infra, le groupe CMGP opère également dans la production de tubes en PVC et PEHD destinés à l'adduction d'eau potable, l'assainissement liquide et les projets de construction dans les secteurs du BTP;
- **International** : Pour répondre aux besoins et à la forte demande du marché Africain, le Groupe a étendu sa présence progressivement au sein du continent, d'abord au Sénégal à travers le début d'exploitation de sa filiale CMGP CAS Sénégal (ex. CMGP Sénégal) en 2020 puis en Côte d'Ivoire à travers l'acquisition en 2022 de Delta Irrigation (entité sénégalaise) et de sa filiale ivoirienne Ivoire Irrigation (renommée CMGP CAS Ivoire) et dans d'autres pays africains (Mauritanie et Ghana) dont l'exploitation a démarré début 2024. Ces projets et acquisitions successifs témoignent de la volonté de développement du Groupe sur la base de son modèle au Maroc.

Aussi, il est à noter que CMGP CAS Sénégal a procédé à la fusion absorption de Delta Irrigation en 2022 créant ainsi un acteur plus important du secteur de l'irrigation et de l'agrofourniture au Sénégal.

Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique les activités du Groupe ainsi que les biens et services commercialisés / fabriqués par ce dernier.



L'agroéquipement et l'agrofourniture sont les principales activités du groupe CMGP, représentant en moyenne 90% du chiffre d'affaires consolidé sur la période 2021-2023.

Le Maroc est le principal contributeur au chiffre d'affaires consolidé du Groupe, avec l'activité internationale qui est en constante croissance.

1. **Activité de l'Agroéquipement**

L'activité d'agroéquipement inclut :

- La production des tubes PE et PVC destinés à l'irrigation et à la distribution à travers 2 unités industrielles ;
- L'importation et la distribution de matériel et d'équipement d'irrigation, de pompes et de matériels solaires, etc ;

- La réalisation de projets clés en main dans les domaines de l'irrigation et de l'énergie solaire (micro-irrigation, filtration, etc.) de la phase d'étude à l'installation.

Cette activité est essentiellement destinée aux agriculteurs, aux distributeurs et à l'Etat (infrastructures publiques).

Les principaux produits commercialisés (importés et fabriqués) par le Groupe sont :

- Micro-irrigation** : Produits offrant des solutions précises et efficaces pour l'irrigation des cultures, incluant les goutteurs, les tuyaux, les connecteurs, les accessoires, etc. et permettant de distribuer de petites quantités d'eau de manière ciblée aux racines des plantes ;
- Micro-aspersion** : Produits conçus pour fournir une distribution uniforme de l'eau sur les cultures, incluant des micro-asperseurs rotatifs, des têtes d'aspersion, des accessoires, etc.
Stations de tête : Installation située au début du système d'irrigation servant à coordonner les composants essentiels pour assurer un fonctionnement optimal du système et intégrant notamment les systèmes de filtration et de fertilisation, les programmeurs, automatismes, vannes de contrôle, etc.) ;
- Pompage** : Ensemble d'équipements utilisés pour extraire l'eau des sources naturelles afin de la distribuer dans les réseaux d'irrigation ;
- Équipements solaires** : Ensemble de technologies conçues pour capturer, stocker et utiliser l'énergie solaire au sein d'une exploitation agricole, incluant les panneaux solaires photovoltaïques, les onduleurs, les batteries de stockage, les câbles, etc. ;
- Tubes et raccords** : Les tubes sont des conduits flexibles ou rigides permettant de transporter efficacement l'eau des sources d'approvisionnement (bassin, forage, etc.) vers les zones à irriguer. Ils sont fabriqués à partir de matériaux durables tels que le PVC ou le PE.

Présentation des principaux projets réalisés par le groupe dans le domaine de l'agroéquipement

Ligne de métier	Données clés	Description	Impact pour le client	Illustration
Irrigation – Marché privé	Errachidia Olivier et palmier dattier 947 Ha Desert Timber	<ul style="list-style-type: none"> Installation de bassin Installation goutte à goutte Pompage à l'énergie solaire 	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des ressources en eau Adaptation aux contraintes hydriques de la région 	
Irrigation – Marché privé	Ait Melloul Fruits rouges 125 Ha Cap Agro	<ul style="list-style-type: none"> Installation goutte à goutte Travaux de pompage 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du rendement Economie d'eau substantielle 	
Aménagement hydroagricole – Marché public	El Jadida Fruits rouges ORMVAD* 548 915 m de conduites d'accordement 6 352 Ha 6 668 de prises propriétés	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des conduites de raccordement Installation des prises bornes Mise en place des prises propriétés 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès à l'eau Optimisation de la distribution d'eau 	

2. *Activité de l'Agrofourniture*

Cette activité comprend la distribution de produits d'agrofouritures, notamment des produits de protection et de nutrition végétale, des semences, des engrais, des substrats, des films plastiques et des filets agricoles ainsi que le mélange et la transformation d'engrais.

Le groupe CMGP a fait son entrée sur le marché des produits phytosanitaires à travers tout d'abord l'acquisition de PHILEA en 2018 avant de consolider sa présence sur le marché à travers l'acquisition de CAS en 2021, leader du domaine de l'agrofouriture au Maroc.

Aujourd'hui, le groupe CMGP dispose d'une gamme complète de produits couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur agricole afin de répondre aux besoins des agriculteurs et des distributeurs.

A noter que l'activité d'Agrofourniture dispose de 3 unités industrielles opérées par PROCESS, dédiées au conditionnement et à la transformation des engrais (engrais solides, engrais NPK, engrais liquides et acides).

Ces 3 unités permettent de créer des mélanges spécifiques d'engrais pour répondre aux besoins des cultures, favoriser leur croissance et leur rendement et ainsi soutenir l'agriculture moderne.

Les principaux produits commercialisés par le Groupe sont :

- **Engrais** : Eléments nutritifs appliqués aux sols ou aux plantes pour favoriser leur croissance et leur développement. Chimiques ou organiques, les engrais peuvent être sous forme liquide, solide ou granulaire ;
- **Produits phytosanitaires** : Substances chimiques ou biologiques utilisées pour protéger les plantes contre les bioagresseurs tels que les insectes, les mauvaises herbes, les maladies fongiques ou bactériennes. ;
- **Semences** : Embryons de plantes utilisées dans la propagation végétative et la culture agricole. Les semences peuvent être de différentes variétés (conventionnelles, hybrides ou génétiquement modifiées) et sont considérées comme les éléments de base de la production agricole ;
- **Substrats** : Substance d'origine organique ou minérale, utilisée comme support de culture pour les plantes ;
- **Compléments nutritionnels** : Formulations spécifiques riches en nutriments, conçues pour fournir aux plantes un soutien nutritionnel pour faire face aux carences du sol et aux conditions environnementales ;
- **Films plastiques** : Matériaux plastiques utilisés dans l'agriculture pour la protection des cultures contre les intempéries, les mauvaises herbes et les ravageurs ainsi que le contrôle de la température et l'humidité du sol et sont souvent utilisés dans les serres, les tunnels et les systèmes de paillage ;
- **Filets agricoles** : Matériaux tissés ou en mailles utilisés pour la protection des cultures contre une variété de menaces telles que les ravageurs et les conditions météorologiques extrêmes, tout en permettant une circulation optimale de l'air et de la lumière.

3. *Activité Infrastructure*

L'activité Infrastructure concerne la production de tubes en PVC et PEHD utilisés pour l'adduction d'eau potable, l'assainissement liquide et les projets de construction dans les secteurs du BTP ainsi que la production de fournitures de systèmes d'irrigation intelligents qui permettent une gestion économe de l'eau d'irrigation.

Le groupe CMGP, à travers ses filiales SICDA et SICDA Infra, propose à ses clients publics et privés des produits fabriqués destinés aux projets d'assainissement intégrant les mesures nécessaires en matière de respect de l'environnement, notamment la gestion propre des eaux usées, la lutte contre la pollution de la nappe phréatique et la préservation de la biodiversité. Ces produits sont destinés à divers secteurs, notamment l'agriculture, l'hydraulique, le bâtiment et les infrastructures.

Les principaux produits commercialisés et entièrement produits par le Groupe sont :

- **Tubes PVC :** Conduites de canalisation élaborées à partir du polychlorure de vinyle, un polymère thermoplastique, réputé pour sa robustesse et sa résistance à la corrosion. Grâce à leur structure rigide, les tubes PVC sont adaptés aux réseaux d'assainissement, systèmes de drainage pluvial, canalisations d'eau potable et les systèmes d'évacuation des eaux dans le domaine du bâtiment ;
- **Tubes PEHD :** Conduites de canalisation fabriquées à partir de polyéthylène haute densité, un polymère connu pour sa flexibilité et sa résistance aux chocs et aux contraintes mécaniques et particulièrement adaptés aux environnements où les variations de terrain et les mouvements de sol sont fréquents. Ils sont utilisés pour diverses applications telles que l'adduction d'eau potable ;
- **Tubes Double-Paroi :** Conduites de canalisation caractérisées par leur structure comportant deux couches distinctes, une couche interne destinée au transport du fluide et une couche externe qui assure une protection supplémentaire contre les fuites et les dommages. Ces tubes sont adaptés à l'assainissement.

4. *Activité Internationale*

Le groupe CMGP a commencé progressivement à s'internationaliser à partir de 2015 en réalisant tout d'abord un certain nombre de projets en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Ghana, au Niger, au Nigéria et au Mali, avant de décider de créer une première filiale dédiée au marché Sénégalais en 2017, avec un début d'exploitation en 2020 (CMGP CAS Sénégal).

En 2022, le groupe CMGP entame l'accélération de son développement à l'international avec la création de CMGP Africa⁶, une holding de participation des filiales africaines qui permettra au Groupe une meilleure gestion des activités africaines.

La même année, le Groupe a acquis la société sénégalaise Delta Irrigation⁷ et sa filiale ivoirienne Ivoire Irrigation (renommée CMGP CAS Ivoire). Cette opération a permis notamment au Groupe d'élargir sa présence au sein de cette région et de renforcer sa capacité à servir les clients en Afrique de l'Ouest.

Ces projets stratégiques confirment l'engagement du Groupe de devenir un acteur clé du secteur agricole en Afrique en apportant son expertise et son savoir-faire dans le domaine de l'agrofourmiture et des agroéquipements à des marchés émergents et en expansion.

Cette activité se structure actuellement autour de 5 marchés :

- **Sénégal :**
 - ✓ La filiale CMGP CAS Sénégal (ex. CMGP Sénégal), spécialisée dans les solutions d'irrigation et de l'énergie solaire fut créée en 2020. Cette entité compte 2 agences commerciales couplées à des centres de distribution (à Dakar et à Saint-Louis) ;

⁶ CMGP Africa a pour but à terme de détenir l'ensemble des filiales africaines du Groupe (y compris les filiales CMGP CAS Sénégal et CMGP CAS Ivoire)

⁷ Il est à noter que CMGP CAS Sénégal (ex. CMGP Sénégal) a procédé à la fusion absorption de l'entité Delta Irrigation.

- ✓ En 2022, le Groupe a consolidé sa position sur le marché Sénégalais suite à son acquisition de Delta Irrigation, devenant ainsi un acteur majeur du secteur de l'irrigation au Sénégal.

- **Côte d'Ivoire :**
 - ✓ A travers sa filiale CMGP CAS Ivoire (ex. Ivoire Irrigation), le groupe CMGP est acteur de référence de l'irrigation en Côte d'Ivoire ;
 - ✓ En 2022, l'acquisition d'Ivoire Irrigation (renommée CMGP CAS Ivoire) par le groupe CMGP traduit l'ambition des deux acteurs de bâtir un acteur majeur local de l'agriculture de précision en Côte d'Ivoire ;
 - ✓ A partir du 1er semestre 2024, la filiale CMGP CAS Ivoire a introduit l'activité d'agrofourmiture (essentiellement des produits phytosanitaires).

- **Mauritanie :**
 - ✓ La filiale CMGP CAS Mauritanie est spécialisée dans la réalisation de projets clés en main dans le domaine de l'irrigation en Mauritanie, ainsi que la distribution de matériels d'irrigation et de produits phytosanitaires ;
 - ✓ La création de CMGP CAS Mauritanie et son opérationnalisation début 2024 marque une étape clé dans l'expansion du Groupe en Afrique.

- **Ghana :**
 - ✓ La filiale CMGP CAS Ghana, qui a démarré son activité opérationnelle début 2024, est spécialisée principalement dans la distribution de matériel d'agroéquipement et dans la réalisation de projets clefs en main dans les domaines de l'irrigation et de l'énergie solaire au Ghana, ainsi que la distribution d'intrants agricoles, comprenant les produits phytosanitaires, les engrais et les semences ;
 - ✓ En élargissant sa présence au Ghana, le Groupe CMGP renforce son engagement envers cette région dynamique et se positionne pour répondre de manière plus ciblée aux besoins du marché local.

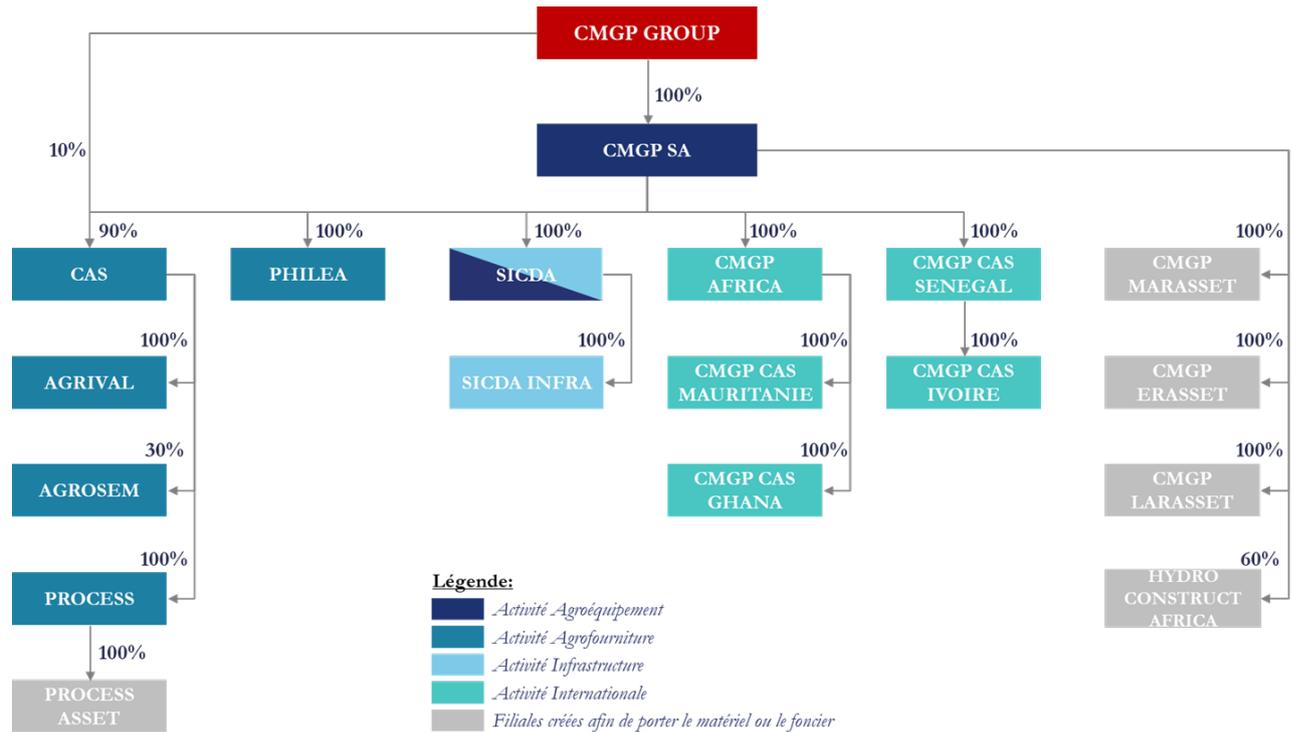
- **Exports & Projets :**
 - ✓ Dès 2015, le Groupe s'est engagé dans l'export d'équipements d'irrigation et la réalisation de projets clés en main essentiellement en Afrique de l'Ouest ;
 - ✓ Le Groupe a procédé en 2020 au recrutement d'un directeur Afrique afin de renforcer et de consolider le positionnement du Groupe en Afrique ;
 - ✓ Création en 2022 de CMGP Africa qui assure aussi bien la gestion des participations africaines mais également le suivi et la réalisation directe des activités d'export (vente de marchandises) et de réalisation de projets d'irrigation en Afrique ;
 - ✓ Le groupe CMGP prévoit d'étendre sa présence en Afrique, à travers le renforcement de l'export de marchandises (équipements d'irrigation) et la réalisation de projets d'irrigation dans des pays à fort potentiel tels le Mali, le Nigeria, le Niger, la Sierra Leone, la Gambie, la Libye et la Guinée Conakry.

A terme, chaque filiale du Groupe en Afrique est destinée à commercialiser des produits d'agroéquipements et d'agrofourmitures afin de renforcer le modèle « One-Stop-Shop » pour l'agriculteur africain.

V. Structure de CMGP Group : organisation juridique, actionnariat et gouvernance

A. Organigramme juridique de CMGP Group

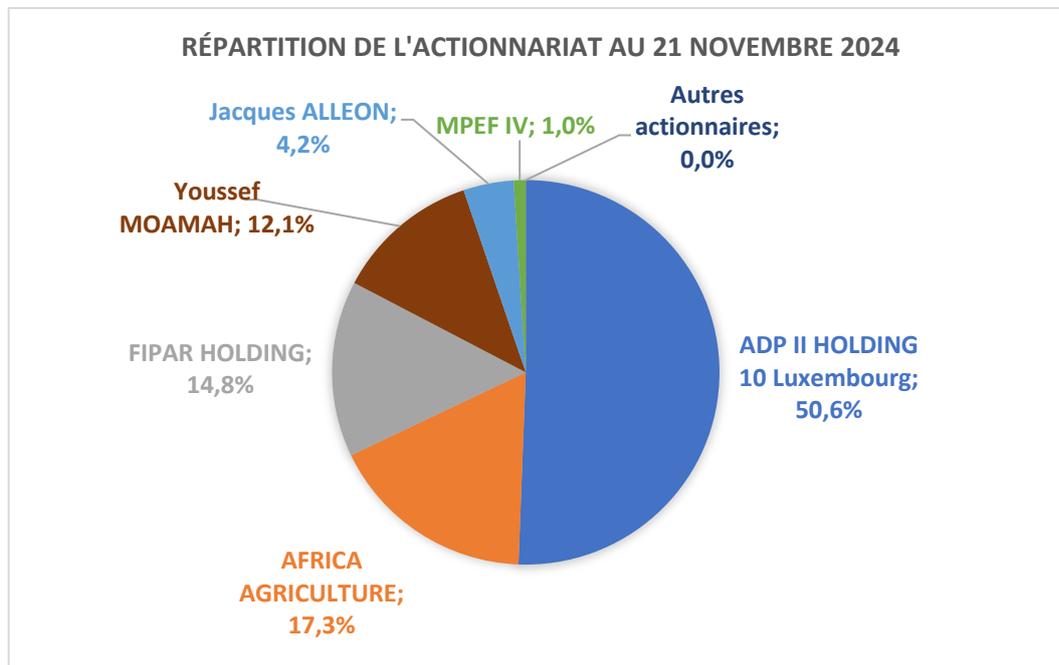
Au 21 novembre 2024, l'organigramme juridique de CMGP Group se présente comme suit :
Le détail des filiales en Annexes. Les principales filiales et leurs rôles sont :



- **Filiales opérationnelles majeures :** CMGP SA (solutions d'agroéquipement), CAS SA (solutions d'agrofournitures), Philea et Agrival (solutions d'agrofournitures abordables) ;
- **Filiales spécialisées :** SICDA (production d'agroéquipement), Process (production d'agrofournitures), Agrosem (distribution de semences) ;
- **Filiales pour l'international :** CMGP Africa (holding de participations et export), CMGP CAS Sénégal, CMGP CAS Ivoire, CMGP CAS Ghana, CMGP CAS Mauritanie, Hydro Construct Africa (réalisation de projets à l'international) ;
- **Filiales de détention d'actifs :** Process Asset, CMGP Marasset, CMGP Larasset, CMGP Erasset.

B. Actionnariat actuel du groupe

Au 21 Novembre 2024, l'actionnariat de la Société se présente comme suit :



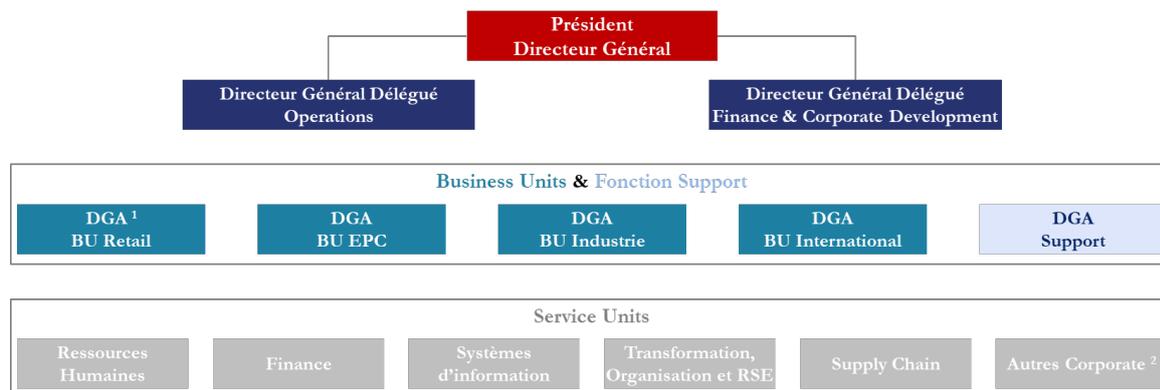
Source : CMGP Group

Le détail du profil des actionnaires en Annexes. Les principaux actionnaires sont :

- **Development Partners International LLP (DPI)** via ADP II Holding 10 Luxembourg, véhicule d'investissement. DPI est une société d'investissement privée axée sur l'Afrique détenant plus de 3 milliards de dollars d'actifs sous gestion au 30/04/2024 et en co-investissements répartis entre trois fonds.
- **AfricInvest** via Africa Agriculture et MPEF IV LLC, véhicules d'investissement. AfricInvest, fondée au début des années 1990 et active dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs (capital-investissement, capital-risque, crédit privé et financement mixte), a levé plus de 2 milliards de dollars au travers de 21 fonds.
- **FIPAR Holding** : Fipar-Holding est un fonds d'investissement marocain fondé en 1989 et filiale de CDG Invest, branche Investissement du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).
- **Youssef Moamah** : actionnaire dirigeant. Fondateur de CMGP SA, Président et Directeur Général de CMGP Group.
- **Jacques Alléon** : actionnaire dirigeant. Fondateur de CAS. Directeur Général Délégué de CMGP Group.

C. Organigramme fonctionnel du Groupe

Au 21 Novembre 2024, l'organigramme fonctionnel du groupe CMGP est présenté ci-dessous :



Source : CMGP Group

(1) DGA : Directeur Général Adjoint

(2) Autres Corporate : Corporate Development, Audit interne, Juridique et Crédit management

D. Conseil d'administration

Composition du Conseil d'Administration

Au 21 Novembre 2024, le conseil d'administration de CMGP Group se compose comme suit :

Administrateur	Date de première nomination	Date de renouvellement de nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans CMGP Group (si applicable)
Youssef Moamah	26/01/2021	21/11/2024	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Président du conseil d'administration Exécutif	Président Directeur Général CMGP Group
Jacques Alléon	24/06/2021	21/11/2024	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur Exécutif	Directeur Général Délégué CMGP Group
Jade Del Lero Moreau, représentant ADP II Holding 10 Luxembourg	26/01/2021	21/11/2024	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur Non exécutif	-
Ghali Filali Amine, représentant ADP II Holding 10 Luxembourg	26/01/2021	21/11/2024	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur Non exécutif	-
Driss Bennani Hassan, représentant FIPAR Holding	29/09/2022	21/11/2024	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur Non exécutif	-
Ann Wyman représentant Africa Agriculture et MPEF IV	21/11/2024 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société ⁸	-	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administratrice Non exécutive	-
Ghita Lahlou	21/11/2024 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	-	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administratrice Indépendante Non exécutive	-
Meriem Tazi	21/11/2024 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	-	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administratrice Indépendante Non exécutive	Présidente du Comité d'Audit et des Risques

Source : CMGP Group

⁸ A noter qu' Africa Agriculture et MPEF IV étaient représentés par Khalil Lakhoua et Mehdi Mahtat depuis le 19/05/2021 jusqu'à la date de cotation

E. Comité de Direction (CODIR)

Responsable du pilotage de la stratégie du Groupe, le Comité de Direction est composé de 11 membres, aux compétences complémentaires et variées. Il réunit à la fois des directions opérationnelles et des fonctions support, représentant l'ensemble des activités et missions du groupe CMGP.

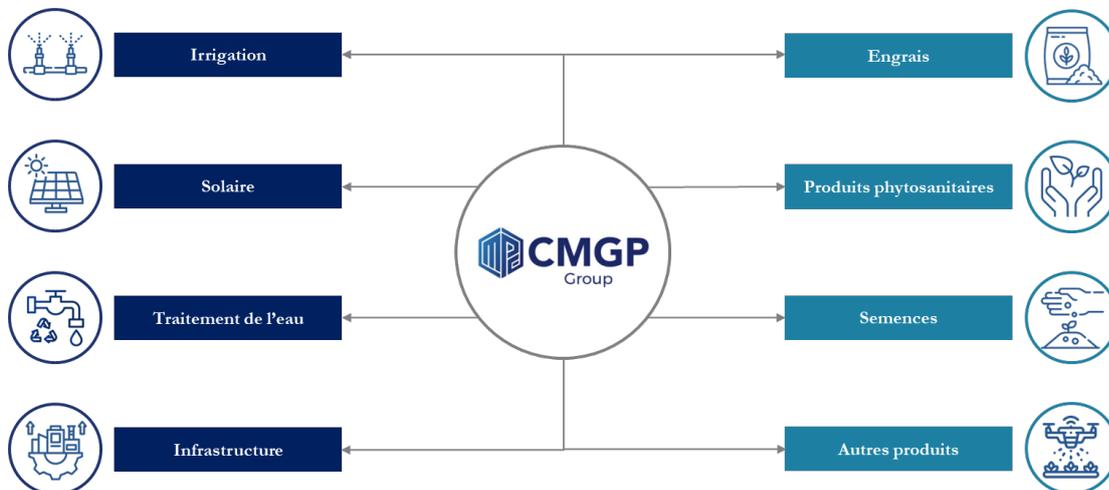
VI. Stratégie de création de valeur et de développement

Durant les trois dernières années, le groupe CMGP a adopté une stratégie de développement basée principalement sur les axes suivants : (i) croissance externe à travers l'acquisition de sociétés, (ii) l'internationalisation et (iii) la diversification des activités, à travers notamment la signature de nouveaux partenariats et la croissance organique.

A. Un acteur intégré « One-Stop-Shop »

L'intégration et la diversification du groupe CMGP fait de lui l'un des uniques acteurs pouvant répondre à l'essentiel des besoins des agriculteurs marocains et africains en leur proposant une offre de produits et de services la plus large sur le marché pour couvrir leurs besoins de « bout en bout ».

Avec une gamme complète d'agroéquipements (irrigation, solaire, pompage) et d'agrofournitures (produits phytosanitaires, engrais, semences, plastiques, filets agricoles), le Groupe dispose d'une vision 360° des besoins et attentes de ses clients, offrant ainsi un meilleur accompagnement sur l'ensemble du cycle de développement et permettant de faciliter l'accès des agriculteurs aux produits clés pour leur exploitation.

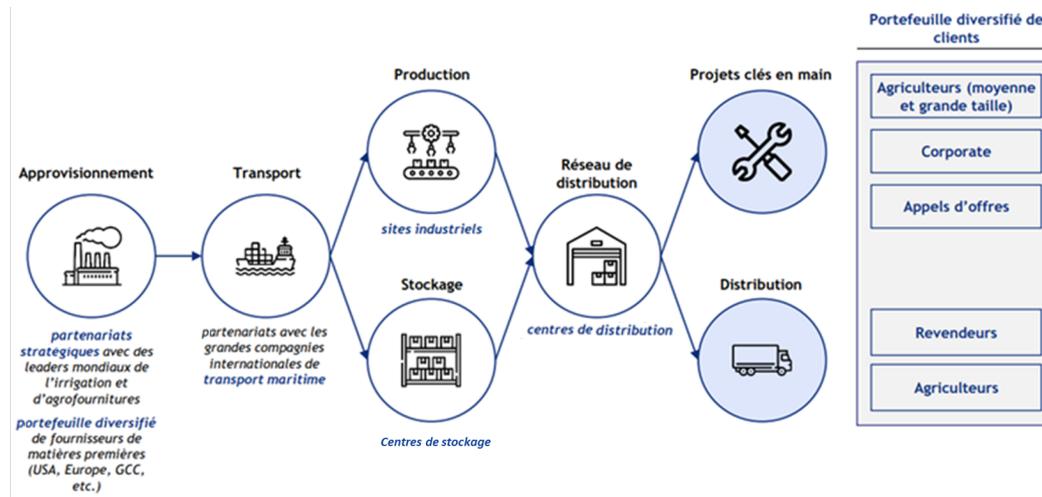


B. Chaîne de valeur : opérateur tout au long de la chaîne

La chaîne de valeur du groupe CMGP est intégrée verticalement sur l'ensemble de ses activités, dans la mesure où le Groupe dispose d'une direction Supply Chain qui s'occupe entre autres de l'approvisionnement. Cette intégration verticale offre à l'ensemble du Groupe un contrôle complet sur chaque étape du processus, depuis l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la distribution des produits.

Cette approche permet également une gestion plus efficace des opérations et une optimisation des coûts, garantissant la cohérence et la qualité tout au long de ses activités et renforçant ainsi sa position concurrentielle sur le marché marocain et africain.

Le schéma ci-dessous présente la chaîne de valeur du groupe CMGP :



Source : CMGP Group

C. Le modèle opérationnel du Groupe par Business Unit

Engagé dans une dynamique de progrès à la fois responsable et inclusif, le groupe CMGP s'investit dans la construction avec et pour ses parties prenantes, de modèles compétitifs économiquement, responsables socialement et respectueux de la Terre et des ressources naturelles.

Développant de plus en plus de solutions spécifiques, à plus forte valeur ajoutée et plus adaptées aux besoins des clients, le Groupe a structuré ses activités en 2023 autour de 4 Business Unit :

- **Retail** : la vente directe aux agriculteurs et aux distributeurs/revendeurs des produits d'irrigation et d'agrofourniture ;
- **Projet** : le développement, la gestion et la réalisation de projets clés en main ainsi que la fourniture de solutions personnalisées pour répondre aux besoins spécifiques des clients ;
- **Industrie** : la transformation et la fabrication de produits à travers 6 unités de production, permettant au Groupe de diversifier ses activités et d'ajouter de la valeur à sa chaîne d'approvisionnement. Outre d'assurer un contrôle qualité rigoureux, une flexibilité et une réactivité ainsi que la maîtrise des coûts, la BU Industrie permet également de renforcer l'intégration industrielle du Groupe à travers les extensions de capacités de production et le développement de nouveaux produits en synergie avec les activités du Groupe. Les 6 unités de production se composent comme suit :
 - ✓ 3 unités industrielles dédiées à la production des tuyaux et tubes (2 opérées par SICDA relatives à la fabrication des tubes en PE et en PVC et 1 opérée par SICDA Infra relative à la fabrication des tubes PEHD Double-Paroi) ;
 - ✓ 3 unités industrielles opérées par PROCESS, dédiées au conditionnement et à la transformation des engrais (engrais solides, engrais liquides et acides) et permettant de créer des mélanges spécifiques d'engrais pour répondre aux besoins des cultures.
- **International** : le développement des activités du Groupe en Afrique, visant à étendre sa présence sur le continent.

Moyens techniques, industriels et logistiques

Le groupe CMGP est engagé dans un effort continu d'investissement, tant dans les outils de production que dans les agences commerciales et les centres de distribution ainsi que dans les technologies informatiques, afin de (i) soutenir son développement, (ii) répondre aux attentes de ses clients, et (iii) maintenir un avantage compétitif sur le marché.

Le groupe CMGP est doté d'un dispositif de production et de distribution important au Maroc et en Afrique avec :

▪ **6 unités industrielles au Maroc, dont :**

- ✓ **3 unités industrielles, spécialisées dans la fabrication des tuyaux et tubes** en PE (polyéthylène), en PVC (polychlorure de vinyle) et PEHD (polyéthylène à Haute Densité) détenues par SICDA et SICDA INFRA, situées à Berrechid et étalés sur 8 hectares et équipées d'unités de recyclage visant à réutiliser l'ensemble des déchets générés lors du lancement des lignes de fabrication conformément aux exigences de la norme ISO 14001 ;
- ✓ **3 unités industrielles dédiées au conditionnement et à la transformation des engrais** ; détenues par la filiale PROCESS et situées à Anza (Agadir), à El Jadida et plus récemment à Jorf Lasfar. Ces unités permettent de créer des mélanges spécifiques d'engrais qui répondent aux besoins des cultures et favorisent leur croissance et leur rendement.

▪ **Agences commerciales et centres de distribution (dépôts logistiques) en Afrique :**

Le Groupe compte actuellement 16 agences commerciales pour la réalisation des ventes, comprenant chacune un centre de distribution (dépôt logistique) ainsi que 8 autres centres de distribution dédiés uniquement au stockage, dont :

- ✓ 11 agences commerciales (incluant chacune un centre de distribution) situées au Maroc ;
- ✓ 2 agences commerciales (incluant chacune un centre de distribution) au Sénégal situées à Dakar et à Saint-Louis ;
- ✓ 1 agence commerciale (incluant un centre de distribution) en Côte d'Ivoire située dans la capitale à Abidjan ;
- ✓ 1 agence commerciale (incluant un centre de distribution) en Mauritanie située à Rosso ;
- ✓ 1 agence commerciale (incluant un centre de distribution) au Ghana située dans la capitale à Accra ;
- ✓ 8 centres de distribution (dépôts logistiques) à l'échelle nationale

Ces infrastructures commerciales constituent notamment (i) un des principaux canaux de distribution des produits commercialisés par le Groupe, à savoir les produits d'irrigation, d'équipements solaires, d'agrofouritures, et (ii) des hubs logistiques, facilitant la gestion des stocks, la coordination des livraisons et l'optimisation des opérations de transport.

A noter que chacune des 6 unités industrielles du Groupe, ainsi que l'ensemble des agences commerciales et des centres de distribution, disposent d'une zone de stockage des produits à vendre. Cette superficie est estimée à 120 000 m² de surface de stockage au Maroc. Le Groupe dispose également d'une flotte de véhicule pour approvisionner les différentes agences commerciales à partir de ses usines.

D. Présence géographique

Le Groupe est actuellement présent au Maroc ainsi qu'en Afrique à travers ses filiales au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Fort de son expérience et de son expertise dans différents domaines tels que l'irrigation,

l'agrofourniture, l'énergie solaire et l'infrastructure, le groupe CMGP a étendu sa présence en 2024 en Afrique à travers la création de deux nouvelles filiales au Ghana et en Mauritanie afin de tirer profit des opportunités de croissance du secteur de l'agriculture sur le continent, tout en continuant à fournir des solutions innovantes et durables pour répondre aux besoins variés de ces clients (agriculteurs, entreprises, distributeurs, régies d'eau, etc.).

Le Groupe compte actuellement 16 agences commerciales pour la réalisation des ventes, comprenant chacune un centre de distribution (dépôt logistique) ainsi que 8 autres centres de distribution dédiés uniquement au stockage. L'ensemble de ses agences et centres de distribution, permettent ainsi au Groupe d'assurer un service de proximité à ses clients et une couverture géographique optimale. Ces agences commerciales et centres de distribution (dépôts logistiques) constituent pour le Groupe des canaux de distribution des produits commercialisés et représentent également des hubs logistiques, facilitant ainsi la gestion des stocks, la coordination des livraisons et l'optimisation des opérations de transport.

Le groupe CMGP collabore également avec un réseau de revendeurs agricoles⁹ (+700 distributeurs actifs à fin 2023) pour étendre sa présence dans les zones où il n'est pas directement implanté et notamment les régions où le Groupe n'est pas présent à travers les agences commerciales et les centres de distribution.

La stratégie du Groupe est de cibler directement les agriculteurs de moyenne et grande taille, et adresse les agriculteurs de petite taille à travers son réseau de revendeurs.

E. Un écosystème au service de la valeur : partenariats & synergies

Partenariats

Dans le cadre de sa stratégie de croissance et d'innovation, le groupe CMGP a noué des partenariats stratégiques avec un large panel de fabricants internationaux pour chaque catégorie de produits (micro-irrigation, micro-asperion, pompage, énergie solaire, etc.) notamment *Rivulis*, *The Toro Company*, *Irritec*, *Huawei*, *LG*, etc.

A titre d'exemple, le partenariat avec HUAWEI TECHNOLOGIES, leader mondial des solutions solaires permettra au groupe CMGP de proposer des produits innovants comme les onduleurs et le stockage avancé renforçant ainsi l'écosystème solaire au Maroc.

Grâce à ces partenariats, le groupe CMGP offre à ses clients des produits de haute qualité, constamment améliorés et adaptés aux besoins du marché, lui permettant ainsi de consolider son positionnement sur le marché et de renforcer sa capacité à innover, à anticiper les tendances et à offrir des solutions avant-gardistes à l'ensemble de ses clients.

Synergies entre les entités du Groupe

Les activités du Groupe bénéficient de synergies sur plusieurs volets, dont essentiellement des :

- **Synergies d'organisation** : le Groupe mutualise un certain nombre de fonctions telles que la direction générale, la direction administrative et financière, la direction Afrique et la direction marketing et commerciale. Aussi, la force de distribution du Groupe est également mutualisée ;
- **Synergies commerciales** : La mutualisation des portefeuilles clients entre les différentes entités du Groupe permet de proposer aux clients des produits complémentaires favorisant une croissance du chiffre d'affaires du Groupe tout en offrant des solutions complètes aux clients ;

⁹ Il convient de noter que les revendeurs achètent les produits du Groupe pour les redistribuer à leurs propres clients. Ces ventes s'effectuent dans le cadre de transactions commerciales courantes, sans qu'aucun contrat ne soit établi préalablement avec les revendeurs.

- **Synergies de coût** : L'effet de taille permet au Groupe d'avoir une meilleure force de négociation avec ses fournisseurs, en termes de prix et de modalités de paiement ;
- **Synergies de distribution** : le modèle « One Stop Shop » du groupe CMGP au sein de ses agences commerciales et ses centres de distribution permet aux clients de trouver à la fois des produits d'agroéquipement et d'agrofourniture, leur offrant ainsi une solution complète et simplifiant leur processus d'achat ;
- **Synergies de stockage** : l'utilisation des centres de distribution (dépôts logistiques) communs entre CMGP et CAS permet d'optimiser les infrastructures de stockage, réduisant ainsi les coûts logistiques et améliorant l'efficacité opérationnelle ;
- **Synergies financières** : la mutualisation de la direction financière entre les différentes entités du Groupe permet de disposer d'un meilleur rapport de force pour la négociation de meilleures conditions financières, notamment en matière d'emprunt bancaire.

La réorganisation du Groupe en Business Unit en 2023 (« Retail », « Projet », « Industrie » et « International ») permet également de renforcer davantage les synergies intragroupes et d'optimiser l'efficacité opérationnelle du Groupe. Chaque Business Unit regroupe plusieurs segments d'activité, ce qui favorise une complémentarité des services et produits, créant ainsi une véritable valeur ajoutée pour les clients du groupe, dont essentiellement des :

- **Synergies organisationnelles** : la centralisation de certaines fonctions stratégiques telles que les fonctions de DGA et Head of Operations pour chaque Business Unit assure une gestion intégrée et harmonisée de l'ensemble des segments, ce qui permet une meilleure coordination des efforts et une optimisation des ressources ;
- **Synergies commerciales** : la structure en Business Unit permet de maximiser les opportunités de vente croisée entre les différents segments d'activité. Cela facilite également la collaboration entre les équipes commerciales, améliorant ainsi la cohérence des actions commerciales et marketing, et augmentant la satisfaction et la fidélisation des clients ;
- **Synergies de coût** : la mutualisation des services partagés tels que la logistique et les achats permet d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réaliser des économies d'échelle.

VII. Stratégie d'impact : Social, Environnement, RSE & sociétal

A. Ressources humaines et climat social

Le groupe CMGP place son Capital Humain au cœur de sa stratégie de développement. Dans ce cadre, la politique de Ressources Humaines du Groupe repose sur trois principaux piliers :

- La **Formation** en contribuant à la montée en compétences des collaborateurs du groupe CMGP ;
- La **Promotion Interne** avec le développement et l'accompagnement de la gestion de carrière de ses collaborateurs;
- La **Diversité des genres** : Le Groupe a, à ce titre, participé en 2021 à un projet d'accompagnement sur l'égalité professionnelle Femmes/Hommes initiée par le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences et a remporté en mars 2023 le Trophée de l'égalité professionnelle¹⁰.
A fin 2023, les femmes représentent 26% de l'effectif total du Groupe (soit 275 femmes) dont 30% sont cadres (82 femmes).
- La **santé et sécurité au travail** : Cet engagement est matérialisé par des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail certifiées dans plusieurs entités à la norme internationale ISO 45001.

¹⁰ Avec la participation de 280 entreprises issues des 12 régions du Maroc

Le groupe CMGP est engagé dans la promotion d'un esprit d'équipe fort et d'une culture d'entreprise saine pour améliorer la productivité et le bien-être de ses employés. A ce titre, le taux de satisfaction des collaborateurs à l'enquête Epanouissement au Travail réalisée en 2023 s'élève à 83%.

Par ailleurs, considérant l'éthique comme un élément essentiel de sa culture, le Groupe a instauré en 2021 un code d'éthique qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, de respect et de responsabilité.

B. Approche RSE de CMGP Group : normes et objectifs de développement durable

Compte tenu des enjeux stratégiques inhérents à la nature son activité, le groupe CMGP, conscient de l'importance de son rôle au sein de la communauté ainsi que de sa responsabilité en tant qu'acteur économique, a structuré son approche RSE autour des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Après avoir initiée en 2020 sa politique RSE, le Groupe a franchi en 2022 une étape significative dans sa démarche RSE en réalisant sa première analyse de matérialité. Cette initiative a consisté à consulter un large éventail d'acteurs de son écosystème afin d'identifier clairement les principaux enjeux prioritaires en matière de durabilité pour le Groupe. Cette démarche a ainsi permis au groupe CMGP de prendre conscience des problématiques essentielles et de concentrer ses efforts sur les aspects les plus importants de sa performance durable.

A date, le groupe CMGP a déjà réalisé plusieurs actions basées sur sa politique de développement durable et notamment :

- **Axe « Gouvernance exemplaire et pérenne »** : Formation, Reporting ESG, Certification et audit de réévaluation RSE soldé par une amélioration avec maintien du niveau confirmé.
- **Axe « Capital Humain »** : Promotion des femmes, Trophée d'excellence de l'égalité professionnelle F/H, Politique inclusive des personnes en situation de Handicap, formation des managers et Coaching interne.
- **Axe « Innovation »** : Réorganisation de la direction commerciale en Business Unit, digitalisation, optimisation de la Supply Chain et renforcement des synergies intragroupe.
- **Axe « Performance environnementales et Agriculture durable »** :
 - ~29 Millions de m3 d'eau économisés ;
 - ~145 kt de rendements agricoles supérieurs ;
 - ~32 kt de CO2 évités ;
 - ~42 250 MWh d'énergie économisée ;
 - Equipement des sites SICDA II et SICDA III par l'énergie Photovoltaïque.
- **Axe « Engagements envers les communautés »** :
 - 5 MMAD de contribution au Fonds Spécial Séisme ;
 - 346 heures de bénévolats au profit de +1 600 bénéficiaires ;
 - ~7M/an de dons pour aider les communautés à travers la Fondation du Groupe.

C. Système de Management intégré (QSE)

Depuis la première certification ISO 9001 attribuée en 2003, le Groupe soucieux d'assurer un management de qualité, a élargi le périmètre de son système de management par l'intégration d'autres standards dont les certifications ont été progressivement obtenues et maintenues de manière efficace.

Le groupe CMGP a élaboré une stratégie QSE axée sur les orientations et objectifs suivants :

- Le maintien de la position d'acteur majeur de l'irrigation et de l'agrofourniture ;
- La diversification des produits et des marchés ;
- Le respect des exigences légales et réglementaires en matière SST/ Environnement ;
- Le maintien des certifications ISO 9001 v2015¹¹, 14001 v2015¹², 26000¹³, 27001 v2013¹⁴, 45001 v2018¹⁵, du label engagé RSE (niveau confirmé)¹⁶ et du label RSE de la CGEM¹⁷ ;
- L'assurance de conditions de travail sûres et saines ;
- L'élimination du danger et la réduction du risque ;
- La consultation et la participation des travailleurs pour la prise de décision ;
- L'amélioration de l'impact environnemental ;
- Le respect et la prise en compte des attentes et exigences des parties intéressées ;
- Le développement des compétences des collaborateurs et de la cohésion des équipes ;
- Le maintien du SI comme catalyseur et support de développement du SMI ;
- La mise en place des mécanismes de contrôle et de suivi de la performance.

D. Des performances Certifiées et Labélisées

L'ensemble des certifications du système de management du Groupe sont renouvelées régulièrement, ainsi que les multiples certificats, homologations, normes et agréments exigés et garantissent la sécurité des produits et un haut niveau de qualité sur les différents sites et lignes de production.

La liste des certifications attribuées au Groupe au fil des années est listée ci-dessous :



Source : CMGP Group

¹¹ ISO 9001 : Norme internationale de système de management de la Qualité.

¹² ISO 14001 : Norme internationale de système de management environnemental (SME).

¹³ ISO 26000 : Norme internationale des lignes directrices de la responsabilité sociétale.

¹⁴ ISO/IEC 27001 : Norme internationale de sécurité des systèmes d'information.

¹⁵ ISO 45001 : Norme internationale de système de management de la santé et de la sécurité au travail (SST).

¹⁶ Label Engagé RSE : Label de référence pour l'évaluation de la maturité des démarches RSE sur la base de la norme ISO 26000.

¹⁷ Label RSE (CGEM) : Certification de la responsabilité sociétale des entreprises.

E. Environnement & mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux du Groupe

Acteur majeur du marché de l'irrigation de précision au Maroc et en Afrique, la mission du groupe CMGP a toujours été en phase avec les enjeux de développement durable. Le Groupe innove et développe des solutions pour économiser la ressource eau, préserver la santé des sols et améliorer les rendements agricoles. Aussi, le Groupe promeut le respect de l'environnement avec une gestion écoresponsable de ses activités, des pratiques opérationnelles rigoureuses et des mesures visant à limiter la consommation de l'eau, de l'énergie, d'émission de gaz à effets de serre ainsi qu'une meilleure gestion des déchets.

Ainsi, dans le cadre de sa politique « QSE », le groupe CMGP s'engage à réduire son empreinte environnementale. Son système de Management Environnemental (SME) a été certifié en 2017 conformément aux exigences de la norme ISO 14001 v2015.

Activités du Groupe ayant un impact sur l'environnement :

Le groupe CMGP s'engage à fournir des solutions efficaces et durables, en tenant compte des besoins spécifiques des communautés locales, tout en minimisant les impacts sur l'environnement. L'objectif du Groupe est de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement adéquats, en favorisant la santé publique et le développement socio-économique.

Les principales activités du Groupe ayant un impact sur l'environnement sont les suivantes :

- **Micro-irrigation** : fourniture et installation de systèmes d'irrigation intelligents permettant une gestion économe de l'eau d'irrigation et de l'énergie ;
- **Irrigation de précision** : l'irrigation de précision permet de soutenir la productivité agricole et d'améliorer les rendements des cultures ;
- **Energie solaire** : installation de systèmes solaires permettant une économie d'énergie significative.

Actions mises en œuvre :

- **Economie d'eau et d'énergie** : le Groupe a conçu des solutions d'irrigation de pointe, de goutte-à-goutte, d'aspersion ou de micro-aspersion pour optimiser l'apport d'eau aux cultures, en maximisant leur rendement tout en minimisant la consommation d'eau permettant ainsi d'économiser en moyenne près de 30 millions m³ d'eau par an.
- **Consommation et d'économie énergétique** : le Groupe veille à préserver l'environnement et des ressources naturelles notamment à travers la mise en place sur ses différents sites d'équipements à faible consommation (lampes LED, ordinateurs ayant le label Energy Star, etc.) et la réduction de la consommation en électricité en ayant recours notamment à l'énergie photovoltaïque.

Il est à noter que cette dernière couvre 50% de la consommation globale du Groupe et 75% de la consommation électrique du siège en journée à fin 2023 ;

Par ailleurs et grâce à ses activités, le Groupe permet à ses clients une économie d'énergie annuelle de +4 000 MWh.

Mesures de gestion et d'élimination des déchets :

Outre ses opérations de sensibilisation en faveur de ses clients sur la question de la gestion des déchets, les unités de recyclage de SICDA permettent de traiter et de réutiliser tous les déchets produits à différentes étapes du processus de production et limiter ainsi les déchets post industriels.

F. Engagement sociétal : La Fondation Amane

Créée en mai 2021, la Fondation AMANE est née de la volonté du groupe CMGP de structurer et de pérenniser ses actions sociales et solidaires.

La Fondation AMANE aspire à créer un impact significatif et durable au sein des communautés, en particulier dans les milieux ruraux. Elle met en œuvre des actions sociales, économiques et environnementales pour garantir la dignité et promouvoir le développement durable.

La Fondation Amane agit notamment dans les domaines de l'éducation, l'entrepreneuriat, l'environnement et les services essentiels (couverture des besoins en service de base - eau, énergie et assainissement).

Riche d'un conseil d'administration composé d'administrateurs indépendants et d'experts et grâce à des process de management certifiés conformes à la norme « ISO 9001 V 2015 », la Fondation Amane a accompagné, depuis sa création en 2021, 20 862 bénéficiaires et mené 41 projets dans l'éducation, 20 projets dans les services essentiels et 8 projets dans l'entrepreneuriat.

Les états financiers de la Fondation sont contrôlés et vérifiés par un commissaire aux comptes

VIII. Situation financière & indicateurs consolidés

Les tableaux ci-dessous présentent (i) l'évolution des principaux indicateurs consolidés de CMGP Group sur la période 2021 – 2023 ainsi que les principales prévisions sur la période 2024e-2025p :

En KMAD	2021	2022	2023	2024e	2025p	TCAM 21-23	TCAM 21-25p
Chiffre d'affaires	1 811 108	2 060 745	2 074 209	2 303 005	2 500 335	7,0%	8,4%
Excédent brut d'exploitation	341 032	343 914	319 341	374 138	410 431	-3,2%	4,7%
Résultat financier	-23 366	-47 265	-28 816	-26 446	-23 086	-11,1%	0,3%
Résultat net	154 207	142 168	122 565	177 973	200 187	-10,8%	6,7%

Source : CMGP Group

En KMAD	2021	2022	2023	2024e	2025p	TCAM 21-23	TCAM 21-25p
Capitaux propres	1 922 311	2 056 539	2 180 201	2 358 174	2 451 577	6,5%	6,3%
Endettement net*	587 350	683 708	567 781	503 154	385 945	-1,7%	-10,0%

Source : CMGP Group

(*) : Endettement net (incluant les dettes de crédit-bail) = Dettes financières + Dettes de crédit-bail + trésorerie passive – trésorerie active – titres et valeurs de placement

Sur la période 2021-2023, l'analyse des principaux indicateurs consolidés de CMGP Group fait ressortir :

- Une progression annuelle moyenne de 7,0% du chiffre d'affaires portée principalement par l'activité Agrofourniture résultant notamment de la hausse des ventes des engrais et des produits phytosanitaires sur la période étudiée ;
- Un EBE stable sur la période 2021-2022 et en retrait en 2023. L'EBE des exercices 2022 et 2023 est impacté par le renchérissement des prix des matières premières notamment les matières

plastiques. La normalisation des prix des matières premières à partir de fin 2023 a permis de revenir à des niveaux de marge normatifs en 2024 ;

- Un résultat financier stable représentant environ 1,7% du chiffre d'affaires consolidé sur la période 2021-2023, à l'exception de l'exercice 2022 où ce taux représente 2,3% à la suite des pertes exceptionnelles de change qui ont été enregistrées ;
- Un résultat net en diminution en 2022 en raison principalement d'une baisse du résultat financier et une diminution en 2023 en raison de la baisse de de l'excédent brut d'exploitation ;
- Un renforcement des capitaux propres (+257 890 KMAD, soit un TCAM de 6,5%) en lien notamment avec l'affectation des résultats nets en réserves consolidées ;
Une baisse annuelle moyenne de l'endettement net de 1,7% expliquée principalement par la baisse des dettes de financement moyen/long-terme en lien avec le remboursement continu et progressif des dettes bancaires du Groupe.

Sur la période 2024-2025, l'analyse des principaux indicateurs consolidés de CMGP Group fait ressortir :

- Une hausse du chiffre d'affaires par rapport à 2023 (TCAM 2023-2025 de +9,8%), résultant de la bonne performance de l'ensemble des activités du Groupe grâce notamment à un élargissement du portefeuille de produits à travers de nouveaux partenariats, l'investissement dans de nouvelles lignes de production des tubes pour l'irrigation et l'infrastructure de l'eau, le lancement de deux nouvelles unités industrielles de conditionnement et de transformation des engrais, le renforcement du réseau de distribution avec le lancement de 3 nouvelles agences, etc. ;
- Une hausse de l'EBE par rapport à 2023 (TCAM 2023-2025 de +13,4%) portée essentiellement par la croissance du chiffre d'affaires et des niveaux de marge résultant du mix produits et du lancement des nouveaux projets industriels ;
- Une hausse du résultat net par rapport à 2023 (TCAM 2023-2025 de +27,8%), portée essentiellement par la croissance de l'EBE.

IX. Stratégie de développement & perspectives

A. Stratégie de développement

Au cours des dernières années, CMGP Group a mis en œuvre diverses stratégies de développement qui ont permis de consolider sa position d'acteur majeur sur le marché de l'agroéquipement, de diversifier ses activités et de renforcer sa présence à l'international. Ces actions ont facilité l'entrée sur de nouveaux marchés, élargi son réseau de partenaires et augmenté sa capacité à répondre aux besoins variés de ses clients à travers différentes zones géographiques.

Le tableau ci-dessous présente les grandes lignes de la stratégie de développement et d'investissement du Groupe depuis janvier 2019 :

Année	Stratégie de croissance	Vision stratégique
2019	Croissance organique	Diversification des activités et renforcement du positionnement dans l'agroéquipement à travers la création d'un département dédié à l'énergie solaire
2021	M&A Acquisition de CAS, Process et Agrival	Diversification des activités à travers l'intégration du segment « Agrofourniture » et déploiement du modèle one-stop-shop pour l'agriculteur marocain avec une offre incluant l'agroéquipement et l'agrofourniture
2022	Croissance organique	Diversification des activités à travers la création et la mise en place du « Traitement des eaux »
2022	Croissance organique	Renforcement des capacités de production du site 1 et 2 de SICDA à travers deux nouvelles lignes de production et diversification des produits PVC via le lancement de la gamme PVC bi-peau pour l'assainissement
2022	M&A – Acquisition de Delta Irrigation et Ivoire Irrigation	Renforcement de la présence au Sénégal et entrée sur le marché ivoirien
2023	Greenfield - Création de CMGP CAS Ghana et CMGP CAS Mauritanie	Diversification géographique avec la création de deux filiales dédiées aux marchés ghanéen et mauritanien. Ces entités sont opérationnelles depuis début 2024.
2024	M&A	Renforcement du segment « semences » avec l'acquisition minoritaire (30%) d'Agrosem, spécialisé dans la distribution de semence.

2024

Croissance organique

Mise en place de l'unité industrielle de Jorf Lasfar pour le conditionnement et la transformation des engrais azotés, NPK et acides (investissement de ~60 Mn MAD) et renforcement de l'infrastructure commerciale avec l'ouverture de 2 nouvelles agences (Errachidia et Marrakech)

Source : CMGP Group

B. Perspectives

Pour les prochaines années, le groupe CMGP a prévu des objectifs de croissance qui s'articulent autour de 3 axes stratégiques :

1. Renforcement des métiers historiques

- Consolider la part de marché dans le core-business (irrigation, engrais, phytosanitaire) en restant constamment à l'avant-garde des dernières innovations, assurant ainsi au Groupe sa position de leader et une satisfaction client continue ;
- Renforcer le positionnement dans les segments à fort potentiel de développement (solaire, traitement des eaux, films plastiques, etc.) en élargissant le portefeuille de produits et en offrant des solutions innovantes répondant aux besoins du marché ;
- Maximiser les synergies entre les différentes activités du Groupe pour offrir une gamme complète de produits et de services, permettant de placer le Groupe comme le one-stop-shop privilégié dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie solaire ;
- Consolider l'intégration industrielle du Groupe à travers l'extension de ses capacités de production, le renforcement de l'étendue de sa gamme industrielle sur ses métiers et la mise en œuvre de ses projets de développement industriels.

2. Internationalisation

- Etendre l'ancrage africain du Groupe en passant d'un opérateur régional en Afrique du Nord et de l'Ouest à un opérateur panafricain ;
- Déployer le modèle « One-stop-shop » afin de permettre au Groupe de devenir l'interlocuteur de référence dans ses marchés de présence.

3. Croissance externe

- Le Groupe prévoit également de mettre en œuvre une stratégie de croissance externe proactive pour saisir les opportunités de croissance et renforcer le portefeuille de produits, la présence géographique, etc. ;
- Une part importante des fonds levés provenant de l'augmentation de capital, dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse, sera destinée à financer le plan de développement futur du Groupe notamment à travers des opérations de fusions-acquisitions. Cette démarche a pour objectif de renforcer la position du Groupe sur certains segments et à en développer de nouveaux. A noter que sur les cinq dernières années, le Groupe a réalisé quatre opérations M&A pour diversifier son portefeuille de produits et étendre sa présence géographique en Afrique de l'Ouest notamment, dont l'acquisition de 100% du capital de la société CAS, acteur majeur dans le secteur de l'agrofourriture au Maroc.

X. L'opération d'introduction en bourse (Caractéristiques de l'opération)

A. Structure de l'offre

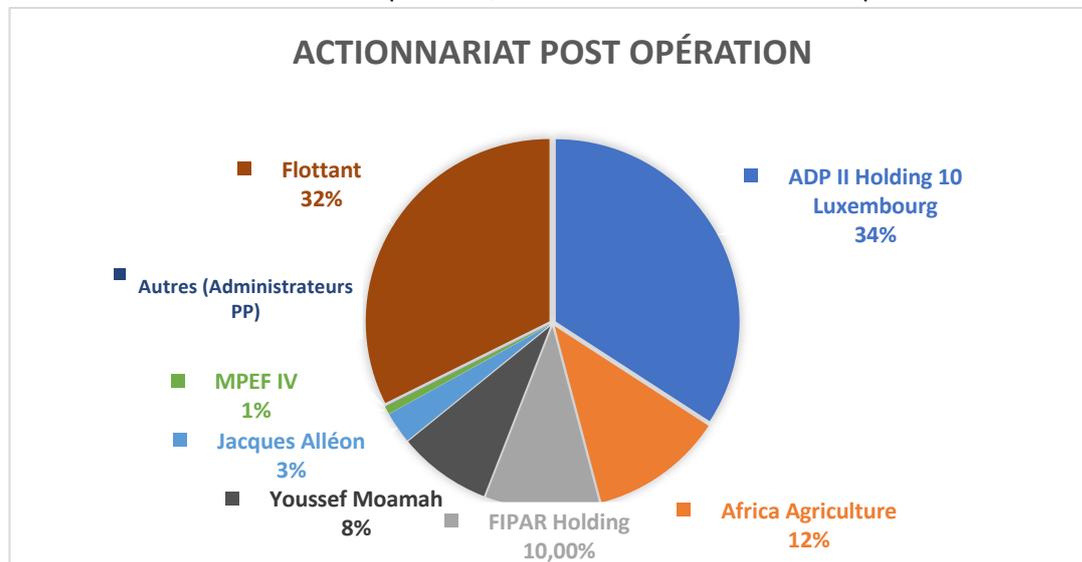
Type d'ordre	I	II
Souscripteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère ; ▪ Personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas aux catégories d'investisseurs qualifiés tels que définis par l'article 3 de la loi n°44-12 et par l'article 1.30 de la circulaire de l'AMMC 03/19 telle que modifiée et complétée et justifiant de plus d'une année d'existence à la date de la souscription ; ▪ Investisseurs qualifiés de droit marocain tels que définis par l'article 3 de la loi n°44-12 et l'article 1.30 de la circulaire de l'AMMC 03/19 telle que modifiée et complétée, hors OPCVM monétaires et obligataires court terme; ▪ Investisseurs qualifiés de droit étranger tels que définis par l'article 1.30 paragraphe (c) de la circulaire de l'AMMC n°03/19 telle que modifiée et complétée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère ; ▪ Personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas aux catégories d'investisseurs qualifiés tels que définis par l'article 3 de la loi n°44-12 et par l'article 1.30 de la circulaire de l'AMMC 03/19 telle que modifiée et complétée et justifiant de plus d'une année d'existence à la date de la souscription ; ▪ Investisseurs qualifiés de droit marocain tels que définis par l'article 3 de la loi n°44-12 et l'article 1.30 de la circulaire de l'AMMC 03/19 telle que modifiée et complétée, hors OPCVM monétaires et obligataires court terme; ▪ Investisseurs qualifiés de droit étranger tels que définis par l'article 1.30 paragraphe (c) de la circulaire de l'AMMC n°03/19 telle que modifiée et complétée.
Montant de l'offre	750 000 000 MAD	350 000 000 MAD
En % du montant global de l'Opération	68,2%	31,8%
Nombre d'actions	3 750 000	1 750 000
Prix de souscription	200 MAD par action	200 MAD par action
Minimum de souscription par investisseur	15 000 actions, soit 3 000 000 MAD	Aucun minimum
Plafond des souscriptions par investisseur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'ensemble des investisseurs hors OPCVM, 10% du nombre global d'actions proposées dans le cadre de l'Opération, représentant 550 000 actions, soit 110 000 000 MAD ; ▪ Pour les OPCVM, le minimum entre : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 10% du nombre global d'actions proposées dans le cadre de l'Opération, représentant 550 000 actions, soit 110 000 000 MAD et ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'ensemble des investisseurs hors OPCVM, 10% du nombre global d'actions proposées dans le cadre de l'Opération, représentant 550 000 actions, soit 110 000 000 MAD ; ▪ Pour les OPCVM, le minimum entre : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 10% du nombre global d'actions proposées dans le cadre de l'Opération, représentant 550 000 actions, soit 110 000 000 MAD et ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 10% de l'actif net de l'OPCVM correspondant à la valeur liquidative au 29 novembre 2024. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 10% de l'actif net de l'OPCVM correspondant à la valeur liquidative au 29 novembre 2024.
Placement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit marocain tels que définis par l'article 3 de la loi n°44-12 et l'article 1.30 de la circulaire de l'AMMC n°03/19 telle que modifiée et complétée, hors OPCVM : Chef de file et Co-chefs de file du syndicat de placement ; ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit étranger tels que définis par l'article 1.30 paragraphe (c) de la circulaire de l'AMMC n°03/19 telle que modifiée et complétée : Tous les membres du syndicat de placement ; ■ Pour les autres catégories d'investisseurs hors OPCVM monétaires et obligataires court terme : Tous les membres du syndicat de placement. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit marocain tels que définis par l'article 3 de la loi n°44-12 et l'article 1.30 de la circulaire de l'AMMC n°03/19 telle que modifiée et complétée, hors OPCVM : Chef de file et Co-chefs de file du syndicat de placement ; ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit étranger tels que définis par l'article 1.30 paragraphe (c) de la circulaire de l'AMMC n°03/19 telle que modifiée et complétée : Tous les membres du syndicat de placement ; ■ Pour les autres catégories d'investisseurs hors OPCVM monétaires et obligataires court terme : Tous les membres du syndicat de placement.
Couverture des souscriptions	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les personnes physiques ou morales de droit marocain ou étranger (non qualifiées), les souscriptions doivent être couvertes à 100% par : <ul style="list-style-type: none"> ✓ un dépôt effectif (encaissement de chèque, espèces ou virement) sur le compte du souscripteur, et/ou; ✓ un collatéral constitué de titres selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - obligations d'Etat : prises à 100% maximum de la valeur à la date de souscription ; - OPCVM monétaires à valeur liquidative quotidienne : pris à 100% maximum de la valeur à la date de souscription ; - parts d'OPCVM à valeur liquidative quotidienne (hors monétaires), dépôts à terme, actions cotées : pris à 80% maximum de la valeur à la date de souscription. ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit marocain : aucune couverture au moment de la souscription. ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit étranger (i) justifiant de plus d'une année d'existence à la date de souscription de la présente Opération ou (ii) ayant déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de Casablanca : aucune couverture au moment de la souscription ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit étranger (i) ne justifiant pas de plus d'une année d'existence à la date de souscription de la présente Opération et (ii) n'ayant pas déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour les personnes physiques ou morales de droit marocain ou étranger (non qualifiées), les souscriptions doivent être couvertes à 100% par : <ul style="list-style-type: none"> ✓ un dépôt effectif (encaissement de chèque, espèces ou virement) sur le compte du souscripteur, et/ou; ✓ un collatéral constitué de titres selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - obligations d'Etat : prises à 100% maximum de la valeur à la date de souscription ; - OPCVM monétaires à valeur liquidative quotidienne : pris à 100% maximum de la valeur à la date de souscription ; - parts d'OPCVM à valeur liquidative quotidienne (hors monétaires), dépôts à terme, actions cotées : pris à 80% maximum de la valeur à la date de souscription. ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit marocain : aucune couverture au moment de la souscription. ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit étranger (i) justifiant de plus d'une année d'existence à la date de souscription de la présente Opération ou (ii) ayant déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de Casablanca : aucune couverture au moment de la souscription ■ Pour les investisseurs qualifiés de droit étranger (i) ne justifiant pas de plus d'une année d'existence à la date de souscription de la présente Opération et (ii) n'ayant pas déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de

	<p>Casablanca : couverture à 30% par un dépôt effectif (encaissement de chèque, espèces ou virement) ou à 100% par une caution bancaire.</p> <p>La couverture par collatéral est soumise à l'appréciation de chaque membre du syndicat de placement retenu par le souscripteur. La couverture de la souscription en espèces, chèque, virement et/ou en collatéral devra rester bloquée, jusqu'à l'allocation des titres en date du 11 décembre 2024.</p>	<p>Casablanca : couverture à 30% par un dépôt effectif (encaissement de chèque, espèces ou virement) ou à 100% par une caution bancaire.</p> <p>La couverture par collatéral est soumise à l'appréciation de chaque membre du syndicat de placement retenu par le souscripteur. La couverture de la souscription en espèces, chèque, virement et/ou en collatéral devra rester bloquée, jusqu'à l'allocation des titres en date du 11 décembre 2024.</p>
Modalités d'allocation	<ul style="list-style-type: none"> Allocation au prorata des demandes 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} allocation : par itération à hauteur de 300 actions par souscripteur ; 2^{ème} allocation : allocation du reliquat au prorata de l'excédent des demandes au-delà des 300 actions.
Règles de transvasement	<ul style="list-style-type: none"> Si le nombre d'actions demandé au niveau du type d'ordre I est inférieur à l'offre correspondante, la différence est attribuée au type d'ordre II. 	<ul style="list-style-type: none"> Si le nombre d'actions demandé au niveau du type d'ordre II est inférieur à l'offre correspondante, la différence est attribuée au type d'ordre I.

B. Impact de l'Opération sur l'actionnariat de la Société

Sous réserve de la réalisation de l'Opération, l'actionnariat de la Société se présentera comme suit :



Engagement de détention de contrôle des Membres du GAS (Groupement d'Actionnaires Stables)

Sous réserve des transferts libres (tels que précisés dans la Note d'Opération), l'ensemble des Membres du GAS s'engagent à détenir sans pouvoir les transférer, directement ou indirectement, les actions de la Société à hauteur de 50,1% du Capital et des droits de vote de CMGP Group.

XI. Annexes

A. Historique : irrigation, puis intrants agricoles, infrastructure et international

Le tableau suivant présente les principales dates clés de l'historique de CMGP SA (depuis sa création jusqu'à son rapprochement avec CAS en 2021) :

1993	• Création de SICDA, entité spécialisée dans la production de tubes PE pour l'irrigation
1995	• Création de CMGP SA, entité spécialisée dans l'irrigation « goutte à goutte »
2004	• Début de la production de tubes PVC dédiés à l'irrigation par SICDA
2005-2009	• Développement du réseau commercial avec l'ouverture successive de 4 nouvelles agences commerciales : Kenitra, Moulay Bouselham, Guercif et Meknès
2008	• Renforcement de l'infrastructure IT avec le déploiement de l'ERP (Sage X3)
2010	• Entrée sur le segment des marchés publics de mise à niveau des infrastructures des réseaux de distribution d'eau et d'irrigation pour le compte des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA)
2013	• Inauguration du nouveau siège au sein de la zone industrielle de Sapino (anciennement à Belvédère)
2014	• Acquisition de SICDA par CMGP SA
2015	• Entrée du fonds d'investissement North Africa Fund dans le capital de CMGP • Début de la production de tubes PVC pour l'assainissement et l'adduction d'eau potable par SICDA
2016	• Entrée sur le marché sénégalais via la création de CMGP CAS Sénégal (ex. CMGP Sénégal)
2017	• Réalisation d'un premier projet d'irrigation de grande envergure en Mauritanie
2018	• Entrée du fonds d'investissement DPI dans le capital de CMGP à hauteur de 80,55% via ADP II Holding 10 Morocco et sortie totale du fonds North Africa Fund ¹⁸ du capital de CMGP • Entrée du groupe CMGP sur le marché des produits phytosanitaires à travers l'acquisition de PHILEA
2019	• Début de la diversification des activités à travers le lancement d'une activité dédiée à l'énergie solaire
2020	• Début d'exploitation de la filiale CMGP CAS Sénégal (ex. CMGP Sénégal) • Démarrage de la production de tubes PEHD à double-paroi pour l'assainissement liquide par SICDA

Source : CMGP Group

¹⁸ Société de gestion du fonds d'investissement Amethis

Le tableau suivant présente les principales dates clés de l'historique de CAS (depuis sa création jusqu'à son rapprochement avec CMGP SA en 2021) :

1967	<ul style="list-style-type: none"> Création de CAS, entité spécialisée dans la distribution d'agrofouritures au Maroc, notamment de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, etc.), d'engrais (solubles, solides, etc.), de semences, de substrats, de filets et de films plastiques
1974	<ul style="list-style-type: none"> Création de PROCESS, société industrielle détenue à 49% par CAS et spécialisée dans le conditionnement et le blending d'engrais et de compost
1998	<ul style="list-style-type: none"> Création d'AGRIVAL, entité détenue à 14,7% par CAS et spécialisée dans la distribution de semences et de produits phytosanitaires, principalement des insecticides

Source : CMGP Group

Le tableau suivant présente les principales dates clés de l'historique de CMGP Group depuis sa création :

2018	<ul style="list-style-type: none"> Entrée du fonds d'investissement DPI dans le capital de CMGP à hauteur de 80,55% via ADP II Holding 10 Morocco et sortie totale du fonds North Africa Fund du capital de CMGP
2021	<ul style="list-style-type: none"> ADP II Holding 10 Morocco SARL-AU a changé de dénomination sociale pour devenir la holding CMGP Group Transformation de la société CMGP Group SARL en Société Anonyme à Conseil d'Administration Acquisition par CAS de 51% du capital de PROCESS et 85,3% du capital d'AGRIVAL pour passer sa participation à 100% dans ces 2 entités Acquisition de 100% du capital de CAS par CMGP Group dont 90% détenu indirectement à travers CMGP SA Apport des titres CMGP SA détenus par Youssef Moamah et des titres CAS détenus par Jacques Alléon à CMGP Group Entrée d'AfricInvest dans le capital de CMGP Group à hauteur de 21,5% via deux véhicules d'investissements : Africa Agriculture et MPEF IV
2022	<ul style="list-style-type: none"> Entrée de FIPAR-Holding dans le capital de CMGP Group qui a acquis une participation minoritaire de 14,8% du capital Acquisition du groupe Delta Irrigation Lancement de l'activité dédiée au traitement des eaux Création de CMGP Africa, une holding destinée à détenir les filiales africaines du Groupe et obtention du Label Casablanca Finance City
2023	<ul style="list-style-type: none"> Création des filiales CMGP CAS Mauritanie et CMGP CAS Ghana, constituant une nouvelle étape clé dans l'expansion du Groupe en Afrique Structuration des activités du Groupe autour de 4 Business Unit : « Retail », « Projet », « Industrie » et « International » Signature d'un accord de financement entre CMGP SA, BCP et IFC, basé sur un mécanisme de partage des risques (RSF) pour un montant de 36 MUSD¹⁹
2024	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de 30% du capital²⁰ d'AGROSEM (Agrofouriture Semences SARL), société marocaine spécialisée dans la distribution de semences Début d'exploitation des filiales africaines : CMGP CAS Mauritanie et CMGP CAS Ghana CMGP Africa décroche la certification ISO 9001 Début d'exploitation d'une unité industrielle à Jorf Lasfar, dédiée au conditionnement et à la transformation d'engrais (azotés, NPK, acides phosphoriques et sulfuriques) Ouverture de deux nouvelles agences commerciales (Errachidia et Marrakech)

Source : CMGP Group

¹⁹ Le mécanisme de partage des risques (RSF) est une structure financière conçue pour encourager les institutions financières à accorder des prêts dans des secteurs clés à fort potentiel de développement, en partageant les risques entre le promoteur de la ligne, l'organisme de financement et le fournisseur de la RSF. Dans le cas de cet accord, il s'agit d'un contrat tripartite entre IFC (fournisseur de la RSF), BCP (organisme de financement) et CMGP SA (promoteur de la ligne). En cas de défaut de paiement, les pertes sont partagées entre les 3 acteurs du projet permettant ainsi de réduire l'exposition au risque tout en stimulant le développement des secteurs dans lesquels opèrent CMGP SA, à savoir l'irrigation, l'énergie solaire et le traitement des eaux. A noter que ce mécanisme de partage des risques est en cours de mise en place (aucun pourcentage couvert en 2023 par CMGP SA).

²⁰ Le groupe CMGP dispose d'une option pour réaliser une opération complémentaire d'acquisition de 40% du capital d'AGROSEM à fin 2025. A noter que le cédant garde également une option de rachat des 30% cédés à fin 2025.

B. FILIALES

1. CMGP SA

Créée en 1995, CMGP SA est une société spécialisée dans la distribution de matériel d'agroéquipement et dans la réalisation de projets clefs en main dans les domaines de l'irrigation, de l'énergie solaire et du traitement des eaux. CMGP SA bénéficie d'un portefeuille large et varié de produits d'agroéquipement grâce à ses divers partenariats stratégiques noués avec les principaux fabricants internationaux.

2. CAS

Fondé en 1967, CAS est un acteur majeur de la distribution d'agrofournitures au Maroc. Il offre une gamme complète, dont notamment :

- Une gamme complète d'engrais (solubles, solides, acides, etc.) ;
- Des produits phytosanitaires tels que les insecticides, les herbicides, les fongicides, les nématicides, et autres produits de spécialités et génériques ;
- Une gamme de semences, de substrats (tourbes et pains de coco), de filets et films plastiques.

En 2021, CMGP SA et CAS ont signé un accord d'acquisition pour former un acteur intégré au Maroc dans l'irrigation, l'agrofourniture et l'infrastructure de l'eau.

3. SICDA

Fondée en 1993, SICDA est spécialisée dans la production et la vente de tubes et tuyaux dédiés à l'irrigation, l'assainissement, l'adduction à l'eau potable et dans une moindre mesure le bâtiment et les télécoms. SICDA est née de la volonté d'accompagner le développement de plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et l'infrastructure de l'eau. Depuis plus de deux décennies, elle apporte des solutions innovantes aux différents besoins spécifiques de chacun de ces secteurs.

4. PHILEA

Fondée en 1994, PHILEA se positionne en tant que distributeur d'intrants agricoles, comprenant les produits de protection phytosanitaire et de nutrition des cultures.

Faisant partie du groupe CMGP depuis avril 2018, PHILEA dispose d'un vaste réseau de distribution couvrant toutes les régions agricoles du Royaume. Cette présence étendue assure une proximité et un support technique aux producteurs.

PHILEA dispose d'une large gamme de fongicides, insecticides, herbicides et fertilisants qui aident les agriculteurs à améliorer le rendement et la qualité des cultures de manière durable.

5. PROCESS

Créée en 1974, PROCESS est une société industrielle spécialisée dans le conditionnement et le blending d'engrais et de compost. Il est à noter que la totalité de la production de PROCESS est vendue à sa société mère CAS.

6. PROCESS ASSET

La société PROCESS ASSET est une foncière immobilière créée en 2022 en vue de porter les sites industriels exploités par l'entité PROCESS et notamment le site industriel de Jorf Lasfar qui est dédié au conditionnement et à la transformation d'engrais (azotés, NPK, acides phosphoriques et sulfuriques). Il est à noter que l'exploitation de ce site a démarré en septembre 2024.

PROCESS ASSET est chargée de l'acquisition, du développement et de la gestion des actifs immobiliers nécessaires pour le développement du site de Jorf Lasfar et d'éventuelles futures unités industrielles de l'entité PROCESS.

7. AGRIVAL

Créée en 1998, AGRIVAL est une filiale du CAS spécialisée dans la distribution de semences et de produits phytosanitaires, principalement des insecticides.

8. SICDA INFRA

SICDA INFRA, filiale de SICDA, a été créée courant 2019 afin de porter le projet de production et de distribution des tubes PEHD (double paroi) destinés à l'adduction d'eau potable et à l'assainissement liquide. La clientèle de ce secteur est composée de sociétés publiques et privées.

9. CMGP CAS SENEGAL (ex. CMGP SENEGAL)

Créée en 2016 et opérationnelle depuis 2020, CMGP CAS Sénégal (ex. CMGP Sénégal) est une filiale de CMGP Group spécialisée principalement dans l'installation de projets clé en main d'irrigation au Sénégal. Cette implantation au Sénégal a marqué une étape clé dans la stratégie de développement du groupe CMGP en Afrique.

Avec une équipe locale dédiée et 4 000 m² d'infrastructures commerciales et logistiques, CMGP CAS Sénégal propose aux agriculteurs un accompagnement de référence dans les projets d'irrigation et d'énergie solaire.

En 2022, CMGP CAS Sénégal a procédé à l'acquisition et la fusion absorption de Delta Irrigation, acteur de référence de la distribution de matériels d'irrigation au Sénégal depuis 2002 et en Côte d'Ivoire depuis 2018 via sa filiale CMGP CAS Ivoire (ex. Ivoire Irrigation).

A noter que l'activité d'agrofournitures est marginale (engrais et semences) et l'entité CMGP CAS Sénégal prévoit de renforcer davantage ce segment.

10. CMGP CAS IVOIRE (ex. IVOIRE IRRIGATION)

Créée en 2012 par les fondateurs de Delta Irrigation, Ivoire Irrigation (renommée CMGP CAS Ivoire) est un spécialiste des solutions pour l'irrigation et l'énergie solaire en Côte d'Ivoire.

En 2022, CMGP CAS Ivoire (ex. Ivoire Irrigation) devient une filiale de CMGP CAS Sénégal (ex. CMGP Sénégal), après la fusion absorption de Delta Irrigation par CMGP CAS Sénégal. Cette opération entre le Groupe CMGP et CMGP CAS Ivoire traduit l'ambition des deux acteurs de bâtir un acteur local majeur de l'agriculture de précision en Côte d'Ivoire.

A partir du 1^{er} semestre 2024, la filiale CMGP CAS Ivoire a introduit l'activité d'agrofourniture (essentiellement des produits phytosanitaires).

11. CMGP AFRICA

CMGP AFRICA est une holding de participations des filiales africaines, créée en 2022 dans le but de mieux piloter les diverses opérations du Groupe en Afrique. L'activité opérationnelle a débuté en 2024.

L'activité « Export » du groupe CMGP, gérée par la filiale CMGP Africa depuis 2022, se concentre sur l'exportation d'équipements d'irrigation et de savoir-faire en matière de projets d'irrigation. Depuis son lancement en 2015 avec un projet d'irrigation au Sénégal, cette activité a progressivement étendu son empreinte à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Mali, le Nigeria, le Niger, la Sierra Leone, le Bénin et la Guinée Conakry. En capitalisant sur son expertise, le Groupe continue de renforcer sa position sur le marché international, apportant des solutions innovantes pour améliorer la gestion de l'eau dans ces régions.

12. CMGP CAS MAURITANIE

La création de CMGP CAS MAURITANIE constitue une étape importante dans l'expansion du Groupe en Afrique. En élargissant sa présence en Mauritanie, le Groupe CMGP vise à accompagner la dynamique régionale et à répondre de manière plus ciblée aux besoins du marché local.

CMGP CAS MAURITANIE est spécialisée principalement dans la réalisation de projets clefs en main dans le domaine de l'irrigation en Mauritanie ainsi que la distribution de matériels d'irrigation et de produits phytosanitaires.

L'activité opérationnelle a débuté en 2024.

13. CMGP CAS GHANA

La création de CMGP CAS GHANA marque une étape clé dans la stratégie africaine du Groupe. Le Groupe CMGP entend ainsi renforcer son engagement envers cette région dynamique et se positionne pour répondre de manière plus ciblée aux besoins du marché local.

CMGP CAS GHANA est spécialisée principalement dans la distribution de matériel d'agroéquipement et dans la réalisation de projets clefs en main dans les domaines de l'irrigation et de l'énergie solaire au Ghana ainsi que la distribution d'intrants agricoles, comprenant les produits phytosanitaires, les engrais et les semences.

L'activité opérationnelle a débuté en 2024.

14. AGROSEM

Fondée en 2004, AGROSEM est une société de droit marocain spécialisée dans l'importation et la distribution de semences potagères (aubergine, choux, concombre, poivron, courgette, etc.) et de maïs ensilage.

En 2024, le groupe CMGP a acquis une participation minoritaire de 30%²¹, à travers sa filiale CAS.

15. CMGP MARASSET

CMGP MARASSET est une foncière immobilière créée en 2019 afin de porter le projet de construction d'une nouvelle agence commerciale couplée à un dépôt logistique d'une superficie de foncier de 10 000 m² à Marrakech qui permettront d'agrandir le réseau commercial du Groupe afin de mieux répondre à la demande de sa clientèle locale.

En cours de finalisation des travaux, cette agence commerciale et son dépôt logistique seront opérationnels à partir du quatrième trimestre 2024 (après l'obtention de l'autorisation d'exploitation).

16. CMGP ERASSET

CMGP ERASSET a été créée en 2021 afin de porter le projet de construction d'une nouvelle agence commerciale couplée à un dépôt logistique d'une superficie de foncier de 2 317 m² à Errachidia. Cette agence commerciale et son dépôt logistique, en cours de finalisation des travaux, seront opérationnels à partir du quatrième trimestre 2024 (après l'obtention de l'autorisation d'exploitation) et permettront d'agrandir le réseau commercial du Groupe afin de mieux répondre à la demande de sa clientèle locale.

A noter que CMGP ERASSET a été acquise par CMGP SA en 2023.

²¹ Le groupe CMGP dispose d'une option pour acquérir 40% supplémentaire du capital d'AGROSEM à fin 2025. A noter que le cédant conserve également une option de rachat des 30% cédés à fin 2025.



17. CMGP LARASSET

CMGP LARASSET a été créée en 2023 afin de porter le projet de construction d'une nouvelle agence commerciale couplée à un dépôt logistique d'une superficie de foncier de 5 000 m² à Larache.

Cette agence commerciale et son dépôt logistique sont en cours d'obtention de l'autorisation de construire à la suite de l'acquisition du terrain et sera opérationnel en 2025. Ils permettront d'agrandir le réseau commercial du Groupe afin de mieux répondre à la demande de sa clientèle locale.

18. HYDRO CONSTRUCT AFRICA

HYDRO CONSTRUCT AFRICA a été créée en 2022 afin de porter un projet en Afrique. Suite à l'abandon du projet, cette entité (non opérationnelle) est en cours de dissolution.